

Consultation publique

Conformément au décret gouvernemental, le ministère des Transports du Québec et la Ville de Montréal consultent la population sur l'intégration urbaine du projet.

Thèmes de discussion

Afin de faciliter la consultation, trois principaux thèmes seront discutés en tables rondes. Pour chacun des thèmes, les participants seront invités à :

- Commenter en quoi les aménagements proposés contribuent ou non à l'intégration urbaine du projet
- Déterminer les mesures pouvant contribuer à améliorer la relation entre le projet et les quartiers limitrophes



Parc Bellerive



Parc Dézéry

Parcs, espaces publics et patrimoine bâti

Ce thème permettra de discuter, par exemple, des sujets suivants :

- L'aménagement, l'accessibilité et la sécurité des parcs et des espaces publics
- La mise en valeur des éléments patrimoniaux et leur accessibilité

Transports actif (piétons et cyclistes) et collectif

Ce thème permettra de discuter, par exemple, des sujets suivants :

- La fonctionnalité des aménagements liés à la piste cyclable et au sentier piétonnier
- Les liens avec le réseau cyclable existant
- La desserte locale en transport collectif
- La sécurité des déplacements

Qualité des milieux de vie

Ce thème permettra de discuter, par exemple, des sujets suivants :

- L'aménagement du parc linéaire et les mesures d'atténuation du bruit lié à la circulation automobile
- La qualité de l'air
- Les interfaces entre la rue Notre-Dame et les quartiers limitrophes
- Les mesures d'atténuation de la circulation

Par la suite, vous serez invités à intervenir sur les questions ouvertes suivantes :

- Y a-t-il d'autres considérations qui doivent être prises en compte?
- Avez-vous d'autres commentaires?



Rue Notre-Dame actuelle

La modernisation de la rue Notre-Dame



Piste cyclable et infrastructure routière

La rue Notre-Dame est le lien principal entre le centre-ville et l'est de Montréal. Sa modernisation représente la revitalisation d'un corridor routier majeur. Présenté conjointement par le ministère des Transports du Québec et la Ville de Montréal, le projet concerne un tronçon de 9 km, entre la rue Amherst et l'autoroute 25 en passant par les axes l'Assomption et Souigny. Le projet de modernisation vise à faciliter les déplacements des personnes et des marchandises, à améliorer la desserte en transport en commun, à faciliter les déplacements cyclistes et piétons, à mieux desservir l'est de Montréal et à soutenir son développement économique ainsi qu'à libérer les quartiers limitrophes de la circulation de transit.



Intersection Viau et Notre-Dame



Tracé modernisé de la rue Notre-Dame

Un concept novateur

La rue Notre-Dame sera réaménagée en un axe routier comptant trois voies par direction en plus d'une voie réservée en tout temps pour le transport en commun. Intégrant le principe de la gestion dynamique de l'offre, les feux de circulation aux carrefours demeureront au vert durant les périodes de pointe pour assurer la fluidité de la circulation.

Pour nous joindre
Ministère des Transports
514 873-7781, poste 242

Consultez le site Web du projet
www.projetnotredame.qc.ca

Transports
Québec



Montréal



Québec



Montréal



Le projet selon ses quatre secteurs d'intervention

Caractéristiques du secteur Sainte-Marie

Le secteur Sainte-Marie (Centre-Sud) est situé dans la partie ouest du tronçon de l'axe Notre-Dame et couvre 2 km, soit de la fin de l'autoroute 720 (rue Amherst) jusqu'au viaduc du Canadien Pacifique (rue du Havre).

L'aménagement du secteur Sainte-Marie vise la revitalisation et la mise en valeur des éléments à fort potentiel patrimonial et paysager que représentent le parc Bellerive, le Pied-du-Courant et l'ancienne station de pompage Craig. Cette mise en valeur pourra se réaliser grâce au passage des voies de circulation de Notre-Dame, au sud de l'imposant pilier du pont Jacques-Cartier situé à cet endroit.

Relié directement au quartier par un large passage paysagé, le parc Bellerive sera réaménagé et agrandi, dans le respect de sa valeur patrimoniale et de sa végétation mature. Unique fenêtre sur le fleuve Saint-Laurent dans ce secteur, le parc sera également accessible depuis le pôle du Pied-du-Courant par les traverses sur De Lorimier et René-Lévesque. L'intégration de la piste cyclable au parc y favorisera l'activité, et les accès sécuritaires qui y seront aménagés, permettront aux résidents du quartier de profiter pleinement de ces installations près du fleuve.

Caractéristiques du secteur l'Assomption

À l'est, le secteur l'Assomption, dans l'axe nord-sud, s'étend sur 1,5 km, soit du viaduc du Canadien National (rue Sainte-Catherine) à la rue Dickson.

La piste cyclable existant le long de l'axe Souigny sera prolongée à l'ouest de la rue Dickson pour aller rejoindre le marché Maisonneuve via l'ancienne emprise ferroviaire du Canadien National. Ce nouveau lien formera un corridor unique dans cette partie du quartier permettant ainsi à tout ce secteur de se raccorder à la Route verte via la piste cyclable de la rue Bennett. La relocalisation de la cour de triage Longue Pointe à l'est de la nouvelle infrastructure est envisagée pour dégager de nouveaux terrains à développer et agir comme levier pour revitaliser ce secteur. L'aménagement d'un talus le long du nouveau tronçon du boulevard l'Assomption est également prévu.

Caractéristiques du secteur Souigny

Complètement à l'est, le secteur Souigny s'étend sur 2,2 km, soit de la rue Dickson jusqu'à l'autoroute 25.

La piste cyclable sera prolongée à l'est de l'autoroute 25, via une nouvelle passerelle enjambant la bretelle de sortie de l'autoroute 25 sud. L'aménagement d'une halte et d'un belvédère à l'approche de la rue Hochelaga et de l'Hôpital Louis- H. Lafontaine marquera une pause et constituera un lieu public distinct sur le parcours cyclable. Les interventions dans le secteur Souigny visent aussi à offrir aux automobilistes un cadre visuel améliorant la transition entre les voies express et les zones urbaines.

Caractéristiques du secteur Hochelaga-Maisonneuve

Au centre du tronçon de l'axe Notre-Dame, le secteur Hochelaga-Maisonneuve s'étend sur 3,3 km, soit du viaduc du Canadien Pacifique (rue du Havre) jusqu'au viaduc du Canadien National (rue Sainte-Catherine).

Le projet transforme de manière significative le secteur avec l'unification et l'agrandissement des parcs Morgan et Champêtre, la mise en valeur du parc Dézéry, le réaménagement du secteur de la Tonnellerie et la reconfiguration du paysage du parc linéaire. Ce dernier comportera un sentier piétonnier et une nouvelle piste cyclable se raccordant à celle en provenance de l'est et à celle se dirigeant vers le centre-ville. Des aménagements pour atténuer le bruit relié à la circulation automobile seront intégrés au parc linéaire. Les citoyens sont d'ailleurs invités à donner leur avis sur la possibilité d'aménager des écrans verticaux ou des talus dans certains secteurs. Pour diminuer l'achalandage automobile dans le quartier et pour améliorer l'offre en transport collectif, le projet prévoit notamment une nouvelle offre en transport collectif par des circuits en « L » à partir des rues Viau et Pie-IX en direction du centre-ville et la mise en œuvre de mesures d'apaisement de la circulation.



Parcs Morgan et Champêtre



Tonnellerie



Secteur d'intervention de l'Assomption



Secteur d'intervention de Souigny



Ancienne Prison du Pied-du-Courant



Ancienne station de pompage Craig